

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 47 (1989)
Heft: 2

Artikel: L'esprit "réseau" : un moyen de promouvoir pour chacun davantage de projets : le cas du Parc scientifique et technologique suisse
Autor: Bétrisey, Géo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'esprit «réseau» : un moyen de promouvoir pour chacun davantage de projets. Le cas du Parc scientifique et technologique suisse

Géo Bétrisey,
*Directeur de SODEVAL SA,
société pour le développement de l'économie
du Valais,
Président de l'ACR, Association pour la
coopération régionale*

Il est de bon ton aujourd'hui de parler d'innovation industrielle, d'interfaces entre hautes écoles et économie, de technopoles, de parcs technologiques. La prolifération un peu partout en Europe d'initiatives qui tentent d'apporter une réponse aux défis technologiques que nous imposent les Etats-Unis et le Japon notamment n'a pas épargné la Suisse: Brain Valley dans le Fricktal, BE-Tech à Berne, le projet Escher-Wyss à Zurich, International Business Park à Archamps, Technopolis du Léman à Thoiry dans le pays de Gex, ces deux derniers projets situés aux portes de Genève. Enfin, le parc technologique suisse d'Yverdon-les-Bains, dont il est ici question, a le mérite de regrouper, pour l'instant, huit cantons suisses et bénéficie de leur appui politique et financier.

UN PARC TECHNOLOGIQUE SUISSE: EST-CE BIEN REALISTE?

Un parc technologique suppose l'existence d'une certaine concentration scientifique favorisant le transfert de technologies vers des activités économiques, qu'il s'agisse d'industries ou de services, de grandes ou de petites entreprises. Davantage que par son contenu, la qualité d'un tel parc se définit surtout en fonction de la dynamique du système. La conception actuelle des parcs est liée à la notion d'accueil d'entreprises exogènes, mais traduit aussi de plus en plus la volonté, à partir d'acteurs voisins du parc, ou installés dans le parc, de favoriser un développement endogène. En analysant les parcs existants, on s'aperçoit que tous les concepts possibles ont été réalisés. La plupart sont encore très jeunes ou en période de démarrage, si bien qu'il est pratiquement impossible d'en déduire déjà des normes applicables à tout nouveau projet.

La Suisse regroupe, sur un territoire restreint, une impressionnante quantité de hautes écoles, d'universités, de centres de recherche et d'entreprises performantes. Elle comprend donc déjà en son sein un certain nombre d'ingrédients aptes à favoriser l'éclosion de transferts technologiques et à promouvoir l'innovation industrielle. Sa structure fédéraliste

et la cohabitation de plusieurs langues et mentalités diverses requièrent toutefois une approche quelque peu originale, si l'on veut éviter les embûches qui ne manqueraient pas sinon de s'amonceler sur la voie d'une telle réalisation.

Face à l'organisation de vastes marchés économiques et au phénomène de regroupement des compétences scientifiques et techniques pour affronter les difficiles compétitions économiques internationales, la Suisse aurait tout intérêt à mieux resserrer ses liens et à dynamiser singulièrement son potentiel de capital humain. C'est là, entre autres, l'un des mobiles profonds qui animent les promoteurs d'une concertation intercantonale plus étroite par le biais de la création d'un parc technologique suisse.

GENESE DU PROJET D'YVERDON-LES-BAINS

Un consortium d'études en vue de la réalisation d'un parc scientifique et technologique suisse a été constitué en juin 1986 à l'initiative d'un promoteur privé, Granit SA, à Lausanne. Il réunissait des sociétés multinationales, des représentants de l'économie publique des six cantons romands, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et la ville d'Yverdon-les-Bains. Son but était de favoriser dans notre pays l'éclosion et le transfert de technologies de pointe, d'y faire participer activement les petites et moyennes entreprises et d'intensifier la collaboration entre les hautes écoles et les entrepreneurs. La notion de ce parc a été adaptée aux caractéristiques suisses, c'est-à-dire conçue comme une vaste *toile d'araignée technologique*, avec un point d'appui central localisé à Yverdon-les-Bains, mais prenant en considération toutes les infrastructures existantes ou projetées dans les divers cantons suisses, qui concourent à la réalisation du parc.

Le consortium s'est dissout en décembre 1986, son étude ayant conclu à l'existence d'une demande et d'un nombre suffisant d'atouts pour permettre de passer à la réalisation. Sur cette base, une société de promotion, Parc scientifique et technologique Y-Parc SA, a été fondée le 15 décembre 1986, avec un capital initial de un million de francs suisses, dans le but de mettre en oeuvre les propositions résultant des études effectuées.

La réflexion s'est poursuivie au sein de l'ACR, Association pour la coopération régionale, successeur du consortium, pour préciser notamment les modalités de collaboration entre les partenaires publics et analyser les retombées d'un tel parc sur ces derniers. Les cantons de Berne et du Tessin se sont joints au groupe initial, l'idée étant de constituer un noyau solide de partenaires publics intéressés, tout en demeurant largement ouvert à d'autres formes de collaborations extérieures possibles. La phase la plus importante, qui est actuellement en cours, consiste à associer très largement au projet les milieux de l'économie privée, en premier lieu par une vaste campagne d'information et de promotion. C'est là une des tâches prioritaires qui attend les responsables de l'ACR.

CONCEPTION DU PARC TECHNOLOGIQUE SUISSE

La conception du parc est de s'identifier aux ressources régionales, de modeler les mentalités suisses en fonction d'une projet mobilisateur dépassant le carcan des frontières

cantonaux et de dynamiser par un réseau dense d'interactions, tel une toile d'araignée, l'ensemble des vocations, des spécificités et des compétences des acteurs publics et privés, intéressés à jouer le jeu de la collaboration et de la complémentarité scientifique et économique. Une véritable politique de promotion économique, si elle entend demeurer crédible, ne peut plus ignorer cette dimension. Il ne s'agit donc pas en priorité de créer nécessairement des infrastructures onéreuses et de prestige, mais de relier entre eux des centres de compétences existants ou à créer. Il n'est pas question non plus de proposer un modèle monostucturel à la «Silicon Valley», mais de considérer et de mettre en valeur les potentiels propres à chaque région partenaire et d'en définir les complémentarités, tout en s'appuyant sur quelques secteurs-clés qui ont fait notre force jusqu'à ce jour.

Le projet de parc technologique suisse comporte ainsi deux éléments étroitement reliés entre eux: un *réseau* s'étendant à l'ensemble du territoire concerné et un *pôle de convergence* localisé à Yverdon-les-Bains.

Le réseau d'interactions et de collaborations, coordonné par le parc, doit être source de synergies, par la mise en commun de ressources scientifiques et techniques, par la mise à disposition et la circulation d'informations, ainsi que par la rencontre entre chercheurs, praticiens, financiers et entrepreneurs. L'avènement généralisé de la communication et de la télématique n'oblige pas à concentrer toutes les compétences en un même lieu. Ce qui importe, c'est d'être en mesure d'identifier très rapidement où se situe le partenaire, fournisseur ou sous-traitant que l'on recherche, ainsi que d'avoir accès à ses prestations dans un délai assez bref. Dans ce sens, le réseau ainsi défini matérialise les conditions les plus favorables à la création et au développement d'entreprises de technologie avancée. Il se compose de trois éléments essentiels: les centres d'accès aux services, les centres d'accès aux compétences et le parc scientifique et technologique lui-même.

Les *centres d'accès aux services* sont des organismes existants, géographiquement disséminés, désireux de s'intégrer au réseau en offrant leurs prestations propres et l'accès aux informations rassemblées par les centres d'accès aux compétences. A titre d'exemple de tels centres, citons les offices de promotion industrielle et économique des cantons, les chambres de commerce, les associations professionnelles.

Les *centres d'accès aux compétences* se situent en amont des centres d'accès aux services. Lorsqu'ils sont rattachés au monde de l'économie, leur rôle consiste à recenser et à structurer les informations significatives sur un thème représentatif de priorités industrielles et de services et à les mettre à disposition des utilisateurs du réseau. Ainsi, le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), l'Ecole suisse d'ingénieurs de l'industrie graphique et de l'emballage (ESIG+), le Centre de recherche énergétique de Martigny (CREM) et le parc scientifique et technologique, entre autres, peuvent jouer ce rôle. Lorsqu'ils sont rattachés au monde de la recherche, ces centres ont la responsabilité de mieux valoriser le potentiel scientifique existant dans leur zone d'influence. Notons, comme exemple dans ce domaine, le Centre d'appui scientifique et technologique de l'Ecole polytechnique de Lausanne (CAST), la coopérative BE-Tech du canton de Berne, le groupe EEE du canton de Fribourg, Promogap de l'Université de Genève, la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM). Chaque région peut, par un travail d'étude, de discussion et d'analyse, constituer un centre d'accès aux compétences à partir de ses propres atouts. Sont notamment nécessaires des spécialistes, une infrastructure, une tradition et une image de marque.

Physiquement jumelées à certains de ces centres, des vitrines technologiques pourraient être créées, sorte de halls d'information qui seraient les points de contact direct avec le grand public.

De son côté, Y-Parc SA est responsable de la promotion, de l'animation et du contrôle de la qualité de l'ensemble du réseau. Le site d'Yverdon-les-Bains a été retenu en fonction de sa localisation favorable par rapport au reste de la Suisse, à proximité de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, avec laquelle un accord a été conclu, d'écoles techniques et des universités de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Berne. Pour l'heure, l'emplacement des terrains et des bâtiments sur une surface de près de 50ha est à l'étude. Les principales composantes du parc sont:

- le *centre de promotion*, abritant les activités de gestion et d'animation ainsi que les services et les infrastructures communs;
- le *centre de création* réservé aux activités en phase de démarrage, soit de nouvelles entreprises à vocation industrielle, soit des prestataires de services orientés vers l'industrie;
- le *centre de transfert de technologie*, accueillant des groupes de recherche appliquée issus des milieux scientifiques;
- le *parc des entreprises* accueillant des unités de développement et de marketing issues des milieux industriels. Dans un processus de croissance normale, ces entreprises quitteront le parc après un certain laps de temps pour s'établir définitivement dans les régions qui offrent les conditions d'accueil optimales.

UNE FORMULE ORIGINALE

Le modèle présenté est original et taillé sur mesure pour la Suisse, en ce sens qu'il fait reposer l'avenir du développement économique sur le dynamisme interne et l'esprit d'entreprise des régions. Les démarches classiques, qui s'adressent en priorité à une clientèle extérieure et aux grandes sociétés sont complémentaires et subséquentes à cet objectif.

Pensé et organisé pour favoriser l'innovation et le développement dans le secteur industriel, le Parc scientifique et technologique suisse offre aux entrepreneurs un environnement qui multiplie leurs chances de succès, en liaison avec l'ensemble des compétences réunies à travers le réseau d'interactions. Il est évident qu'un projet d'une telle envergure devrait être mis en oeuvre et promu dans une étroite collaboration entre l'économie privée et les pouvoirs publics.